



maison de
l'architecture

ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
ÎLE-DE-FRANCE

Communiqué de presse

CONSTRUCTION HORS SITE

La Maison de l'architecture Ile-de-France organise deux tables rondes pour faire le point et débattre autour de la construction hors site

Table Ronde #1 :

Mardi 22 juin à 19 heures

Qualité architecturale et de construction, un diptyque essentiel

Table ronde #2 :

Mardi 6 juillet à 19 heures

L'architecte au cœur du process hors site

Paris, le mardi 8 Juin 2021

La construction hors site devrait selon les prévisions du cabinet Mc Kinsey atteindre 20 % de la construction mondiale d'ici 2030. La démarche hors site est déjà imposée en zone urbaine très dense à Singapour et à Londres pour toute nouvelle construction, elle est adoptée à New York pour l'habitat abordable, et petit-à-petit en Ile-de-France. Cette nouvelle approche de la construction demande aux différents acteurs une pratique et une organisation différente de leur travail.

La Maison de l'architecture Ile-de-France, à l'initiative de son comité de rayonnement et de prospective* s'empare de ce sujet d'actualité qui fait débat, trouble les pratiques et la place des architectes dans le projet.

Les 22 juin et 6 juillet, il livrera au cours de deux tables rondes ouvertes à tous, une définition, un état des lieux de la construction hors site, scrutera les meilleurs pratiques et les échecs pour en tirer un enseignement objectif. Des visites d'usines et de réalisations seront programmées à la rentrée.

Deux tables rondes en présentiel à la Maison de l'architecture Ile-de-France pour comprendre les enjeux de la construction hors site

Hugo Christy, journaliste, animera les deux tables rondes autour d'architectes adhérents de la Maison de l'architecture Ile-de-France et membres de son comité de rayonnement et de prospective, de maîtres d'ouvrages, d'industriels, d'avocats, de représentants de la Mutuelle des Architectes Français assurances, et du Conseil régional de l'Ordre d'Ile-de-France.

Table Ronde #1- Mardi 22 juin 2021 - 19h/21h

Qualité architecturale et de construction, un diptyque essentiel

Introduction :

Vincent Lavergne, architecte, vice-président de la Maison de l'architecture Ile-de-France

Pascal Chazal, CEO, Campus Hors site

Intervenants :

Ingrid Bertin, coordinatrice écoconception, démarche Ingénieurs & Citoyens, SETEC

Suzel Brout, architecte, agence AASB

Martin Duplantier, architecte, président AMO : Architecture et Maître d'Ouvrage

Arthur Farre, directeur du Pôle Architecture et Design, Groupe GA

Alexis Joly, CEO, SN ERCT Construction

Pierre Paulot, directeur de la maîtrise d'ouvrage I3F

Table ronde #2 - Mardi 6 juillet 2021 – 19h/21h

L'architecte au cœur du process hors site

Intervenants :

Fabien Gantois, architecte, président du Conseil régional de l'Ordre d'Ile-de-France

Anne-Lise Gillet, chef de service des hauts risques financiers, Mutuelle des Architectes Français assurances

Guillaume Hannoun, architecte, moonarchitectures

Stephan Lesage-Mathieu, avocat, LPA-GSR

Pierre Paulot, directeur de la maîtrise d'ouvrage I3F

François Pélissier, président de Techniwood

Samuel Poutoux, architecte, Atelier WOA

***Comité de rayonnement et de prospective de la Maison de l'architecture Ile-de-France**

L'atelier de travail construction hors site est composé de Joachim Bellemin, architecte, Henri Bony, architecte, Dominique Boré, présidente d'honneur de la Maison de l'architecture Ile-de-France, Pascal Chazal, CEO Campus Hors site, Olivier Leclercq, architecte, Pierre Paulot, directeur de la maîtrise d'ouvrage d'I3F, Marc Sirvin, architecte et Asma Snani, directrice de la Maison de l'architecture Ile-de-France. Il bénéficie du soutien du Conseil régional de l'Ordre d'Ile-de-France, Immobilière 3F et Campus Hors site.

La construction hors site aujourd'hui...

Nombreux sont les professionnels de l'acte de construire qui constatent combien la construction classique est aujourd'hui à la peine avec une perte de productivité de l'ordre de 20% en 20 ans (source Xerfi d'après OCDE stat); la maîtrise d'ouvrage pâtit des retards préjudiciables à sa politique de logement et d'aménagement; la maîtrise d'œuvre subit des contraintes pénalisantes pour la conduite de ses projets et la qualité architecturale; le voisinage supporte des nuisances de chantier interminables; l'usager voit l'accès à la location et à l'achat de plus en plus entravé par des coûts prohibitifs et des logements à la qualité programmatique et de réalisation dégradée. Tous sont conscients qu'il leur faut intégrer des réglementations environnementales de plus en plus exigeantes afin de s'inscrire notamment dans une trajectoire bas carbone ambitieuse.

En un mot, une spirale vers le bas que les acteurs s'efforcent d'enrayer par la recherche d'un mode de conception et de réalisation des bâtiments qui associerait en amont tous les arts constructifs, validerait tout au long du projet les méthodes et les processus, contrôlerait et autocontrôlerait quotidiennement toutes les étapes des études, de la conception et de la fabrication pour garantir la qualité finale et la réduction de l'impact écologique.

Une solution réside dans la construction hors site qui, s'appuyant sur sa tradition remontant au XIX^{ème} siècle, s'est tournée vers l'innovation : utilisation des outils numériques, respect des démarches environnementales avec la réduction de l'empreinte carbone, des consommations d'eau et des déchets, le recours aux matériaux biosourcés, aux ressources renouvelables et/ou recyclables, la réduction des transports. Le temps de la conception, marqué par une collaboration forte entre l'industriel et l'architecte prend le pas sur celui de la construction. Le travail par itération donne à l'architecte un lieu pour l'expérimentation et la mise en œuvre des outils de conception numérique. Cet environnement professionnel doit être organisé en termes de contractualisation des relations entre les acteurs, d'assurance et des droits d'auteur de maîtrise d'œuvre.

Événements en présentiel sur inscription à l'adresse : inscription@maisonarchitecture-idf.org

Maison de l'architecture Ile-de-France - Chapelle du couvent des Récollets

148 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

La Maison de l'architecture Ile-de-France

En activité depuis 2004, la Maison de l'architecture est la maison des 10 000 architectes d'Ile-de-France, des urbanistes, des paysagistes et de tous les acteurs de la filière du cadre de vie.

Dans le cadre de sa politique éditoriale, elle accueille, travaille et structure sa programmation avec les habitants, les enseignants, les chercheurs et les étudiants en architecture, les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs, les élus et leurs services, les maîtres d'ouvrage publics et privés, les promoteurs, les notaires et les avocats, les constructeurs et les industriels, sans oublier le jeune public.

Année après année, tous font de la Maison de l'architecture Ile-de-France l'espace francilien de la médiation culturelle, et de la réflexion professionnelle sur l'art de vivre l'urbanité aujourd'hui et demain.

Depuis 2017, elle a ouvert sa programmation à toutes celles et tous ceux qui portent un projet de réflexion ou d'étude, d'exposition et/ou de performance, dans le cadre d'un Comité de rayonnement et de prospective, organe de la gouvernance de la Maison de l'architecture Ile-de-France.

CONTACT PRESSE

Rumeur Publique

Rachel Brunella

rachel.brunella@rumeurpublique.fr

Tél : 06 21 03 08 30

NOUS SUIVRE

-  Maison de l'architecture Ile-de-France
-  MA_IDF
-  Maison de l'Architecture Ile de France
-  ma_idf
-  Maison de l'architecture Ile de France